

Candidats, Hydratez vos programmes!

Le risque n°1 Les crises liées à l'eau, notamment du fait du changement climatique, ont été identifiées comme étant le risque n°1 pour l'économie mondiale pour les 10 prochaines années (*World Economic Forum, janvier 2015*)

En France, seuls 48% des cours d'eau et 67% des eaux souterraines sont en bon état chimique selon l'Union Européenne (*ONEMA/OIEau—2015*)

40% de la population mondiale est déjà affectée par une pénurie d'eau (*Rapport ONU Eau - 2012*)

90% des catastrophes naturelles sont liées à l'eau (*Rapport ONU Eau - 2012*)

1,8 milliards de personnes utilisent de l'eau contaminée par des matières fécales (*JMP—2014*)

2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des toilettes décentes (*JMP—2014*)

Nos propositions

En France

L'ENSEMBLE DES ÉTATS DU MONDE S'EST ENGAGÉ EN 2015 POUR UN AGENDA DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE. LA FRANCE AUSSI EST CONCERNÉE!

L'Agenda 2030, qui concerne tous les pays, vise à favoriser un développement économique limitant au maximum les pressions sur l'environnement, permettant de créer des emplois nouveaux et un mieux être de nos populations. La France doit être à la hauteur de ce nouvel Agenda qui exige des résultats concrets d'ici 2030, comme elle doit l'être également pour l'application de l'Accord de Paris sur le climat. Elle peut et doit y arriver!

Le PFE invite les candidats à s'engager à :

- ◆ Devenir des porte-paroles de ces engagements pour les faire connaître de ceux qui vont largement les mettre en œuvre: Etat et établissements publics, collectivités locales, entreprises, agriculteurs et aussi médias et populations elles-mêmes.
- ◆ Respecter les principes de l'organisation de l'eau en France: gestion et financement de l'eau par bassin, décentralisation, concertation entre tous les acteurs, mesures sociales, possibilité pour les collectivités d'une gestion publique ou privée de leurs services d'eau et d'assainissement, forte innovation.
- ◆ Faire évoluer les politiques pour transformer les paroles en actes :
 - ◇ Aligner les politiques de l'eau et de l'agriculture et promouvoir une agriculture durable qui respecte la ressource en eau et préserve la biodiversité.
 - ◇ S'adapter au changement climatique en favorisant les économies d'eau, créant de nouvelles réserves d'eau là où c'est nécessaire et durablement possible, réutilisant les eaux usées traitées, et réduisant l'énergie utilisée pour l'eau.
 - ◇ Faire du droit humain à l'eau et à l'assainissement une réalité pour tous sans oublier les Départements et Régions d'Outre-mer et les personnes les plus démunies (ménages précaires, sans-abris, migrants...).
 - ◇ S'attaquer au problème des micropolluants dans l'eau, qui pose des questions de santé publique et menace notre équilibre économique et environnemental.



Aujourd'hui, les politiques françaises et européennes de l'eau sont intimement liées. Comme elle l'a fait en 2000, la France doit prendre une initiative pour faire évoluer la législation européenne pour y intégrer les principes ci-dessus.

Nos propositions

A l'international

SANS EAU PAS DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT VÉRITABLEMENT DURABLE, NI DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE !

La gestion de l'eau dans le monde n'est pas durable aujourd'hui du fait des modèles de développement mis en œuvre, de la démographie galopante et de l'urbanisation massive. Le changement climatique apporte des tensions supplémentaires dès maintenant dans différentes régions. Ce contexte climatique renforce les risques de conflits et va entraîner des migrations de masse. Ainsi **200 millions de personnes pourraient être amenées à se déplacer d'ici à 2050** (*Organisation Internationale pour les Migrations*). La France a une forte carte à jouer du fait de sa riche expérience publique et privée. A elle de montrer la voie!

Le PFE invite les candidats à s'engager à :

- ◆ Agir pour que les politiques extérieures de la France et de l'Union européenne réintègrent l'eau à un niveau majeur pour aider financièrement massivement les pays en développement à mettre en place des politiques durables dans ce secteur, y compris pour la prévention et la réponse aux catastrophes.
- ◆ Augmenter les financements français consacrés à l'eau et à l'assainissement vers les pays les plus pauvres : Aide Publique au Développement (plus de dons), solidarité entre collectivités françaises et étrangères (Loi Oudin-Santini) et financements innovants (ex: taxes sur les transactions financières).
- ◆ Maintenir une présence forte de la France et de l'Union européennes au sein des négociations climatiques internationales et y soutenir la place de l'eau, élément-clé de l'adaptation au changement climatique (*93% des volets « adaptation » des engagements soumis par les Etats à la COP21 abordent l'eau*).
- ◆ Respecter les engagements financiers climat pris dans le cadre de l'Accord de Paris : 100 milliards de dollars par an, promis d'ici 2020 par les pays développés pour soutenir les pays en développement.
- ◆ Accroître les financements français pour l'adaptation et faciliter l'accès aux financements pour les pays et populations les plus défavorisés.
- ◆ Renforcer la place de l'eau au sein des Nations unies en créant un Comité intergouvernemental et favoriser la concertation entre l'Etat et la société civile en France.
- ◆ Promouvoir les nombreux savoir-faire français publics et privés du secteur de l'eau dans le cadre d'une diplomatie politique et économique française dynamique.

A PROPOS DU PFE

Le Partenariat Français pour l'Eau, présidé par le Député Jean Launay, est la plateforme française publique et privée qui rassemble 130 membres actifs à l'international au sein de 6 collèges: État et ses établissements publics, ONG, associations et fondations, collectivités territoriales et parlementaires, acteurs économiques, instituts de recherche de formation ainsi que des personnalités qualifiées. Il porte depuis 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques mises en œuvre et valorise les savoir-faire français.
<http://www.partenariat-francais-eau.fr>



NB : L'ETAT ET SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS N'ONT PAS PRIS PART À LA PRÉSENTE CONTRIBUTION COMPTE TENU DE L'OBLIGATION DE RÉSERVE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

CANDIDATS, LES ACTEURS FRANÇAIS DE L'EAU COMPTENT SUR VOUS!